



date de l'A.G. : lundi 30 mai 2016

L'Arald, j'adhère !

J'adhère, tu adhères, il adhère, nous adhérons... en 2016 !

Plateforme interprofessionnelle défendant les intérêts des différents métiers du livre, outil d'accompagnement des professionnels, de mutualisation et d'expérimentation numérique, mais aussi partenaire de l'État et de la Région dans la mise en œuvre des dispositifs de soutien aux acteurs du livre et de la lecture, l'Arald est avant tout une association faite de ses adhérents. Elle en dénombrait 172 en 2015 et nous comptons sur vous pour faire encore mieux cette année.

Car dans cette période de mutation professionnelle et territoriale, votre présence au sein de notre association interprofessionnelle est plus que jamais nécessaire.

Pourquoi adhérer ?

Adhérer ou renouveler votre adhésion à l'Arald, c'est affirmer votre soutien à l'interprofession, donner du corps – et de la voix ! – à la filière régionale du livre et de la lecture. C'est aussi faire vivre une certaine idée de la solidarité des acteurs du livre et de la lecture dans un contexte économique, institutionnel et culturel en mutation.

Et pour quoi faire ?

Nous rejoindre en 2016, c'est prendre part au projet de l'Agence, donner de nouvelles perspectives à l'accompagnement des auteurs, des illustrateurs, des traducteurs, des éditeurs, des libraires, des organisateurs de manifestations littéraires, des bibliothécaires, des médiateurs du livre et des acteurs du numérique.

En 2015, plus de 60 rendez-vous organisés par l'Arald ont réuni quelque 2 500 professionnels du livre et de la lecture, mais aussi des acteurs du numérique, du monde culturel et socioculturel, des enseignants, des documentalistes...

Pour soutenir l'action de l'Arald au service des professionnels du livre de toute la région, nous avons encore et toujours besoin de votre engagement à nos côtés.

Alors devenez, redevenez ou restez adhérent en 2016 !

Comment adhérer ?

En nous retournant un bulletin d'adhésion disponible [en téléchargement](#) sur notre site. L'adhésion est ouverte aux personnes privées ainsi qu'aux entreprises, établissements publics, institutions ou associations. Le montant de la cotisation est de 40 € pour les particuliers et de 60 € pour les structures privées ou publiques.

Notez la date de l'A.G.!

L'Assemblée générale de l'Arald a lieu lundi 30 mai 2016 à 14h à la Bibliothèque de la Part-Dieu, à Lyon. Seuls les adhérents pourront y assister et prendre part au vote. Les adhésions seront encore acceptées le jour de l'assemblée (règlement par chèque ou acceptation d'un bon de commande). Merci de venir témoigner de votre implication dans la vie du livre en région !

...et parlez-en autour de vous !

Si vous adhérez à l'Arald, si vous soutenez ses actions au cœur de l'interprofession, faites-le savoir ! Téléchargez le badge numérique "arald, j'adhère" et postez-le sur votre site et sur les réseaux sociaux. Merci.